



## Les PME ont abordé la crise de la Covid-19 avec une structure financière renforcée

Les données comptables 2019 permettent de caractériser la situation financière des petites et moyennes entreprises (PME) en France à la veille de la crise liée à la Covid-19. La dynamique de renforcement des fonds propres et de baisse du levier d'endettement à l'œuvre ces dernières années a rendu aux PME une capacité à se réendetter.

Le taux de marge a ainsi poursuivi en 2019 sa progression continue depuis dix ans, pour tous les types de PME et dans les principaux secteurs. Les PME ont pratiquement retrouvé leurs niveaux de rentabilité d'avant la crise de 2008. Une dizaine d'années leur ont ainsi été nécessaires pour effacer l'impact du choc exogène de l'époque.

L'investissement s'avère relativement stable pour l'ensemble des PME, hormis pour la construction et l'industrie, où il augmente; néanmoins le niveau du taux d'investissement d'avant 2008 est loin d'être atteint en 2019. Différentes mesures du plan de relance pourraient soutenir l'investissement.

**Maïté GRAIGNON**  
Direction des Entreprises  
Observatoire des entreprises

Codes JEL  
E22, E23,  
G30, G33,  
L25

+ 4,7%

la hausse du chiffre d'affaires  
des PME en 2019

22,7%

le taux de marge des PME  
en 2019

44%

la part des capitaux propres  
dans les ressources des PME  
en 2019

### Les capitaux propres des PME françaises se consolident

(en %)

■ Capitaux propres / Total des ressources — Tendances linéaires (Capitaux propres / Total des ressources)  
■ Endettement financier / Capitaux propres — Tendances linéaires (Endettement financier / Capitaux propres)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



## 1 La structure financière des PME se renforce en 2019

La part des capitaux propres dans le total des ressources, de 37,8% en 2007, atteint 44% en 2019 pour l'ensemble des PME (cf. graphiques 1 et 2). Grâce à ce renforcement de structure, les PME sont donc plus solides qu'en 2008 pour faire face à une nouvelle crise.

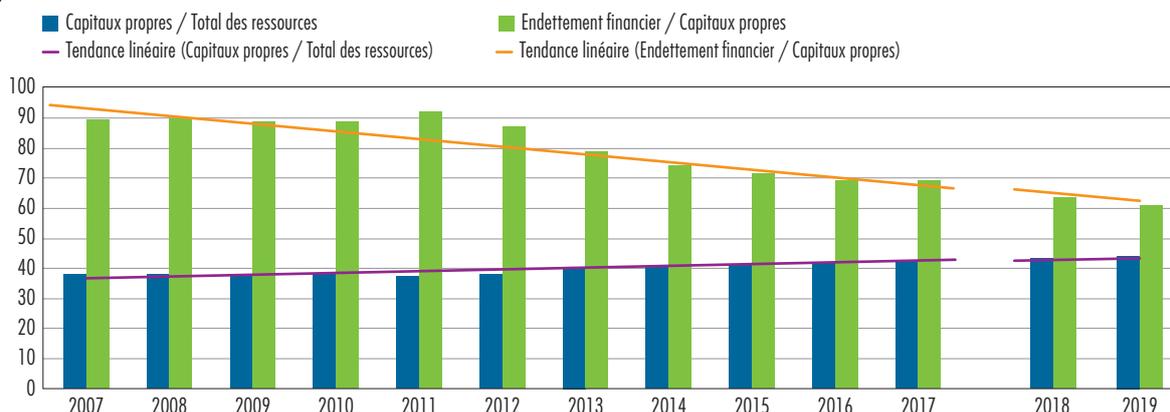
Ce sont les PME mono-unités légales qui connaissent la plus forte augmentation (+ 6,9 points, contre + 6,1 points pour l'ensemble des PME).

## Les PME disposent d'une capacité d'endettement

Il en résulte logiquement un allègement du ratio « dettes/capitaux propres » (cf. graphique 3), soit une baisse du levier financier (cf. encadré 1). Cette évolution redonne une capacité d'endettement aux PME, bien utile pour faire face à la crise de la Covid-19. La crise actuelle va en effet conduire à une forte progression de la dette bancaire des PME, notamment par le recours aux prêts garantis par l'État (au 14 août 2020, près de 41 milliards d'encours de PGE pour les PME hors très petites entreprises – TPE –, soit 34,9% des montants accordés).

### G1 Les capitaux propres des PME françaises se consolident

(en %)



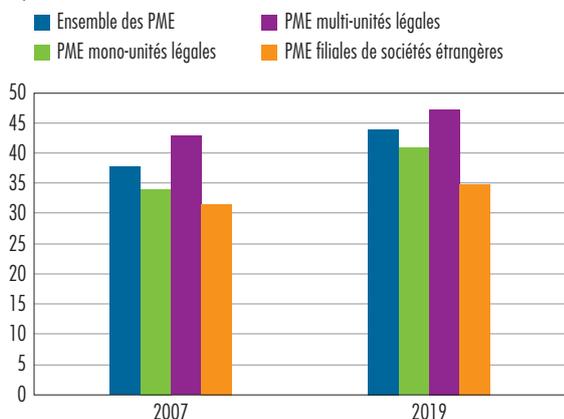
Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : En 2019, les variations sont calculées sur un échantillon de PME dont les bilans sont présents dans FIBEN à la fois en 2018 et en 2019 (population dite « cylindrée »). Cela évite des entrées et sorties de l'échantillon dues à des absorptions, à des défaillances ou à des créations d'entreprise. La taille et le secteur retenus sont ceux de l'année N-1, quelle que soit la situation de l'entreprise l'année N.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### G2 Part des capitaux propres dans le total des ressources des PME, par structure d'entreprise

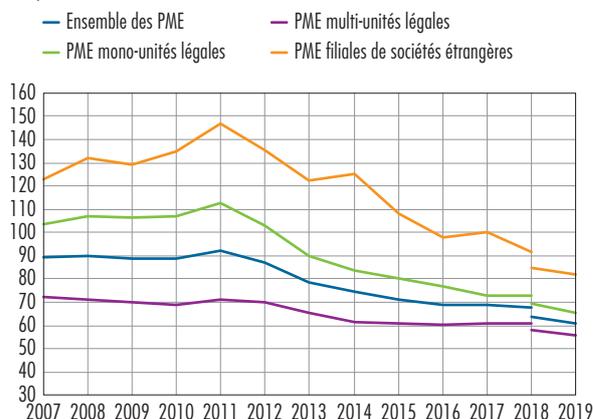
(en %)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### G3 Part de l'endettement financier dans les capitaux propres des PME, par structure d'entreprise

(en %)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



### ENCADRÉ 1

#### L'effet de levier

Le ratio « dettes/capitaux propres » est le levier d'endettement. Il permet de mesurer l'incidence positive ou négative de l'endettement de l'entreprise sur sa rentabilité financière.

Rentabilité financière =  $[RE + (RE - i) \times \text{dettes financières/capitaux propres}] \times (1 - \text{taux d'IS})$ , avec :

- RE : rentabilité économique après impôts ;
- i : taux d'intérêt sur les dettes financières ;
- IS : impôt sur les sociétés.

Une partie des capitaux investis dans l'entreprise pour produire la rentabilité économique provient des créanciers ; ceux-ci étant rémunérés par l'intérêt (i). Si les fonds prêtés par les créanciers sont investis dans une activité dont la rentabilité (RE) est supérieure à leur coût (i), les actionnaires bénéficient de cette marge ; on dit que l'effet de levier est positif. C'est ici qu'intervient le bras du levier, rapport des dettes aux capitaux propres : plus ce rapport est élevé et plus l'effet de levier est important. Il joue en sens contraire si le levier devient négatif ( $RE < i$ ).

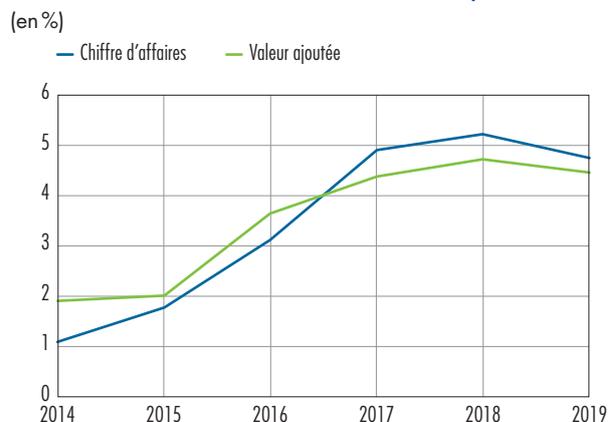
## 2 Les performances se maintiennent, alors que l'activité ralentit

### La croissance de l'activité ralentit

En 2019, le chiffre d'affaires des PME progresse ainsi de + 4,7%, après une hausse continue depuis 2014 et un taux de croissance de + 5,2% en 2018. L'impact de ce ralentissement est perceptible sur la valeur ajoutée (cf. graphique 4).

Ceci s'explique en partie par la baisse de la croissance du chiffre d'affaires à l'exportation, de + 4,2% en 2018 à 1,8% en 2019 (seules 28% des PME sont exportatrices) – cf. graphique 5.

### G4 Variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des PME



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### G5 Évolution du chiffre d'affaires à l'exportation des PME



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

Le ralentissement de l'activité a relativement peu d'effet sur le taux de croissance de la valeur ajoutée, qui reste relativement stable à + 4,5%, contre + 4,7% en 2018 (cf. tableau 1). Ceci peut traduire une volonté de maîtriser les coûts de production.

Pour l'ensemble des PME, le taux d'exportation s'inscrit à 9,3% du chiffre d'affaires en 2019, contre 9,9% en 2018. Dans l'ensemble, les PME ont répercuté le ralentissement global de l'activité, la croissance du PIB à prix constant étant passée de + 1,7% en 2018 à + 1,3% en 2019.

Les PME filiales de sociétés étrangères sont, par nature, plus tournées vers l'extérieur et réalisent plus du quart



### T1 Variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des PME

(en %)

	Répartition		Chiffre d'affaires Taux de croissance			Valeur ajoutée Taux de croissance			
	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
	<b>Ensemble des PME</b>	<b>100,0</b>	<b>3,1</b>	<b>4,9</b>	<b>5,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,7</b>	<b>4,4</b>	<b>4,7</b>
dont principaux secteurs :									
Industrie manufacturière	17,2	2,7	4,8	4,5	3,0	3,5	3,6	3,7	2,8
Construction	12,0	2,6	5,6	6,1	8,2	2,0	4,3	4,9	7,5
Commerce	47,1	2,8	4,2	4,6	4,1	3,5	3,6	4,0	3,3
Transports et entreposage	4,2	1,7	6,3	7,1	4,8	3,7	3,8	4,8	4,1
Conseil et soutien aux entreprises	8,3	6,1	6,9	7,4	7,3	5,4	6,4	7,0	6,2

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Les variations sont calculées sur un échantillon de PME dont les bilans sont présents dans FIBEN pour deux exercices consécutifs (population cylindrée). Les entrées et sorties de l'échantillon dues à des absorptions, des défaillances ou des créations d'entreprise ne sont donc pas prises en compte. La taille et le secteur retenus sont ceux de l'année N-1, quelle que soit la situation de l'entreprise en N.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2019).

de leur chiffre d'affaires à l'exportation, soit 26,1 % en 2019, contre 26,6 % en 2018. Le chiffre d'affaires à l'exportation du secteur du commerce a ralenti sa progression, à + 0,7 % en 2019, contre + 2,5 % en 2018.

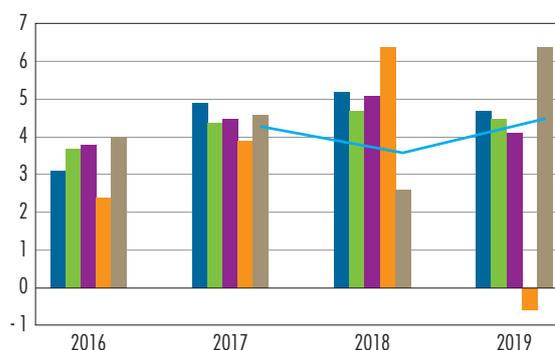
### La valeur ajoutée se stabilise et l'excédent brut d'exploitation progresse

L'excédent brut d'exploitation (EBE) se redresse. Il augmente plus vite (+ 6,4 %) que la valeur ajoutée, du fait d'une part du différentiel de croissance entre les charges de personnel et la valeur ajoutée, mais surtout du fait de l'effet du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) – cf. tableau 2. En effet, en 2019, le CICE a été remplacé par une baisse pérenne des cotisations sociales employeurs, qui vient se cumuler avec le crédit d'impôt reçu au titre de 2018 en 2019. À cela s'ajoute également une forte baisse des impôts sur la production.

### G6 Évolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation des PME

(taux de croissance, en %)

■ Chiffre d'affaires  
■ Valeur ajoutée  
■ Charges de personnel  
■ Impôts sur la production  
■ Excédent brut d'exploitation (EBE)  
— Moyenne mobile sur 2 ans de l'EBE



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Notes : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Moyenne mobile sur 2 ans de l'EBE des années A-1 et A, imputée à l'année A.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### T2 L'excédent brut d'exploitation se redresse

(taux de croissance, en %)

	Ensemble des PME			
	2016	2017	2018	2019
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>3,7</b>	<b>4,4</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>
Charges de personnel	3,8	4,4	5,3	4,1
<i>dont charges de personnel extérieur</i>	<i>8,9</i>	<i>10,5</i>	<i>8,6</i>	<i>6,8</i>
Impôts sur la production	2,4	3,8	6,8	-0,6
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>3,9</b>	<b>4,6</b>	<b>2,0</b>	<b>6,4</b>

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du tableau 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

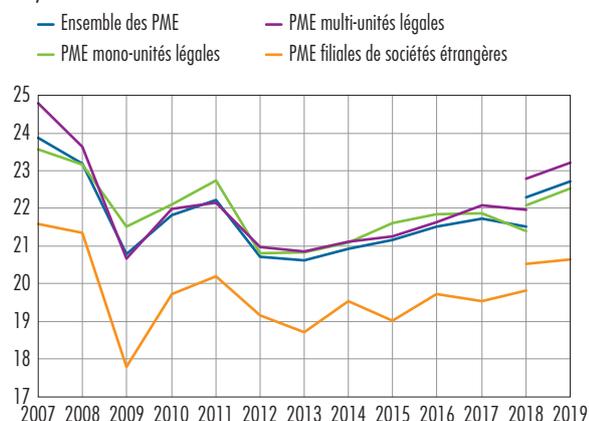
### Les PME retrouvent un niveau de rentabilité comparable à celui d'avant 2008

Le taux de marge (EBE/VA) est donc en progression, pour tous les types de PME et dans tous les principaux secteurs hormis dans le transport, où il est stable. Il s'inscrit pour l'ensemble des PME à 22,7 % en 2019, contre 22,3 % en 2018. Le secteur de la construction enregistre la plus forte accélération, avec un taux de marge à 17,4 % en 2019, contre 16,1 % en 2018.



### G7 Taux de marge des PME, par structure d'entreprise

(en %)



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

En plus de dix ans, les PME n'ont à aucun moment retrouvé les niveaux de taux de marge d'avant la crise financière de 2008, tout en n'en ayant jamais été aussi proches, sauf pour le commerce, secteur le mieux positionné. Les processus de reconstitution de marges peuvent donc être extrêmement longs, et les mesures de soutien à l'économie face à la Covid-19 visent en partie à réduire l'ampleur d'une contraction de marges qu'il serait difficile de rattraper ensuite.

### La rentabilité d'exploitation progresse tandis que la rentabilité financière ralentit

En lien avec l'évolution du taux de marge (cf. encadré 2), la rentabilité économique, qui mesure l'efficacité de l'appareil productif des PME en rapportant l'excédent

#### ENCADRÉ 2

#### Rentabilité et taux de marge

Il existe une relation comptable entre la rentabilité d'exploitation (excédent net d'exploitation/capital d'exploitation)<sup>1</sup> et le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée), mettant en jeu le rendement du capital d'exploitation (valeur ajoutée/capital d'exploitation), et marginalement le ratio des amortissements (passage de l'excédent brut à l'excédent net d'exploitation) sur la valeur ajoutée (cf. graphique).

La forte corrélation entre le taux de marge et la rentabilité d'exploitation traduit le caractère déterminant du premier sur la seconde. Le rendement du capital d'exploitation sur la période n'a pas déformé cette relation.

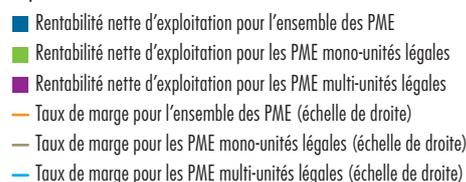
Le capital économique est constitué par les immobilisations brutes d'exploitation et les besoins en fonds de roulement d'exploitation (BFRE), soit les stocks + les créances d'exploitation – les dettes d'exploitation. Or, depuis 1996, le poids des stocks diminue régulièrement ; ceux-ci sont gérés au plus près des besoins, et ont baissé de 7 jours de chiffre d'affaires en 22 ans.

Le rendement du capital d'exploitation (valeur ajoutée/capital d'exploitation<sup>1</sup>) des PME s'inscrit néanmoins en repli à 53,7% en 2019, contre 55,9% en 1996. Il recule pour l'ensemble des entreprises à 34,6% en 2019, contre 41,9% en 1996.

<sup>1</sup> Capital d'exploitation : besoins en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) + immobilisations d'exploitation.

#### Corrélation de la rentabilité nette d'exploitation avec le taux de marge

(en %)



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

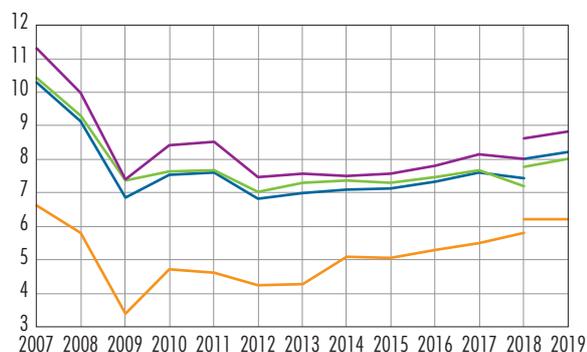
Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



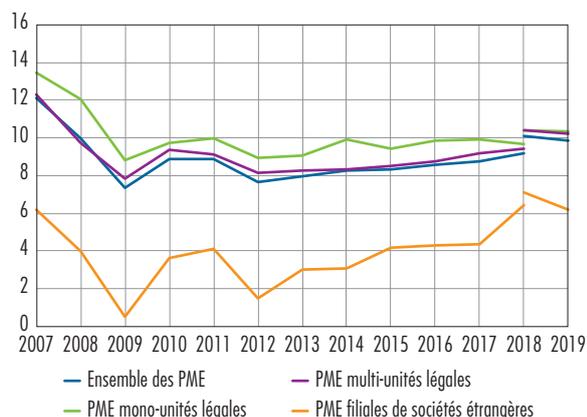
### G8 L'écart entre la rentabilité économique et la rentabilité financière des PME se réduit

(en %)

a) Rentabilité économique (excédent net d'exploitation/capital d'exploitation)



b) Rentabilité financière (capacité nette d'autofinancement/capitaux propres)



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

net d'exploitation au capital d'exploitation (l'actif économique), continue de progresser, surtout dans les mono-unités légales (cf. graphique 8a).

La rentabilité financière, qui mesure quant à elle la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires en rapportant la capacité d'autofinancement aux capitaux propres, fléchit pour tous les types de PME, et plus particulièrement pour les PME filiales de sociétés étrangères (cf. graphique 8b).

Pour celles-ci, les deux rentabilités sont quasiment semblables. Pour les autres types de PME, la rentabilité financière est toujours supérieure à la rentabilité économique. Néanmoins l'écart se réduit, du fait d'une progression continue de la rentabilité économique.

### 3 Les décisions de financement, d'investissement et d'épargne sont en attente

Le besoin en fonds de roulement (BFR) mesure le décalage entre les paiements courants à effectuer et les sommes à recevoir des clients. Il doit être le plus faible possible, voire être négatif<sup>1</sup>.

Le BFR diminue fortement en 2019 du fait d'une chute des besoins d'exploitation (BFRE<sup>2</sup>), ceci en raison d'une réduction du montant des créances clients (cf. tableau 3).

### T3 Variation des besoins en fonds de roulement des PME

(en %)

	Répartition du BFRE		Variation du BFRE			Variation du BFR			
	2019	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
Ensemble des PME	100,0	5,2	5,2	10,7	5,6	5,6	6,8	11,6	1,2
dont principaux secteurs :									
Industrie manufacturière	33,6	5,2	4,8	7,4	4,6	5,2	5,7	7,0	1,7
Construction	44,1	4,7	5,9	10,2	5,7	4,1	5,8	11,3	3,3
Commerce	12,2	1,6	5,8	11,8	7,9	2,0	6,9	12,7	1,7
Transports et entreposage	1,4	20,1	8,8	25,0	-5,0	18,5	7,3	3,9	-18,7
Conseil et soutien aux entreprises	4,7	24,4	9,2	26,9	8,6	47,3	12,6	26,7	-7,3

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Notes : Échantillon cylindré (cf. note du tableau 1).

BFRE : besoin en fonds de roulement d'exploitation ; BFR : besoin en fonds de roulement.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

<sup>1</sup> Le besoin en fonds de roulement représente la différence entre les stocks, les encours et les créances de l'actif circulant et les dettes circulantes.

<sup>2</sup> Besoin en fonds de roulement d'exploitation.



### T4 Variation de l'endettement financier des PME, par composante (y compris affacturage)

(en % ; montants en euros)

	Montants									
	2019	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Dettes auprès des établissements de crédit	92 847 472	0,2	- 0,4	- 2,0	- 1,6	0,1	0,8	1,5	0,4	
dont : Emprunts bancaires	73 203 573	- 0,5	- 1,5	- 1,7	- 1,9	- 0,1	0,1	0,7	0,2	
Engagements de crédit-bail	10 945 406	1,4	- 0,1	- 3,0	- 1,3	1,4	2,8	2,3	2,1	
Concours bancaires courants	8 698 493	4,8	7,5	- 3,4	- 0,2	- 0,1	4,6	7,1	0,3	
Affacturage	2 967 485	2,1	4,0	6,7	7,5	8,3	16,7	7,4	1,2	

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du tableau 1).

Source : Banque de France, Centrale des risques.

Le BFR hors exploitation (BFRHE), négatif en 2019, contribue positivement au financement de l'entreprise (cf. graphique 9).

La crise de la Covid-19 a fortement perturbé les paiements interentreprises en 2020. L'état des créances clients et dettes fournisseurs est donc actuellement très incertain et le dispositif des prêts garantis par l'État (PGE) a en particulier eu pour but de réduire les effets de ces dysfonctionnements et de combler les besoins de fonds de roulement qui en ont résulté pour les entreprises, les PME en particulier. Hors exploitation, les mesures exceptionnelles concernant le règlement des dettes fiscales et sociales devraient également avoir un impact (cf. tableau 4).

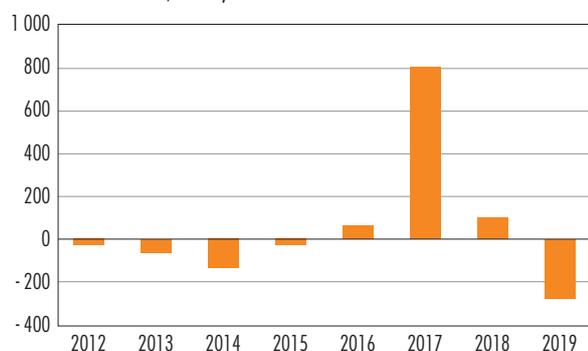
Concernant l'endettement, l'année 2019 devrait apparaître comme une année de transition entre les tendances

observées jusqu'à présent et les nouvelles conditions créées par la crise de la Covid-19. En 2019, la structure de l'endettement reste stable comparée à celle de 2018, avec une légère baisse du recours aux dettes bancaires au profit des autres dettes (cf. graphique 10).

La crise de la Covid-19 va rebattre les cartes, avec l'augmentation de la dette bancaire et beaucoup d'incertitude, notamment sur une éventuelle transformation de la dette à court terme (PGE) en dette à moyen ou long terme.

### G9 Besoin en fonds de roulement hors exploitation des PME

(taux de croissance, en %)



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

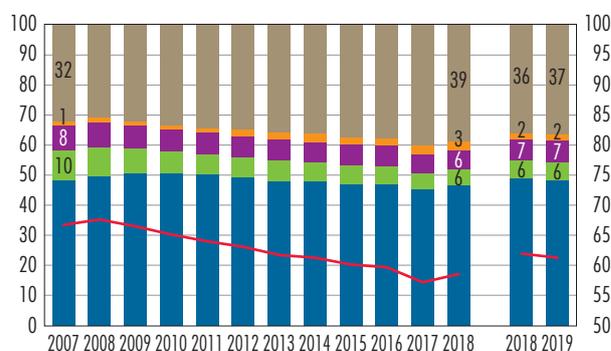
Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### G10 Composantes de l'endettement des PME

(en %)

- Emprunts bancaires à moyen et long terme
- Concours bancaires courants
- Crédit-bail
- Dettes obligataires et assimilées
- Autres dettes (intragroupe inclus)
- Part des dettes bancaires (échelle de droite)



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



### L'investissement repart en 2019

Concernant l'investissement, la baisse observée en 2018 a été enrayée en 2019, notamment par la reprise des investissements dans l'industrie (+ 3,9%, après - 2,3% en 2018) et la forte croissance dans la construction (+ 7,9% en 2019, après + 4,9% en 2018) – cf. tableau 5.

Mais, là encore, la crise de la Covid-19 aura sans doute des conséquences, du fait des interrogations déjà relevées sur les perspectives de rentabilité, les questions de financement, et toutes les incertitudes autour des perspectives de reprise, qui sont déterminantes dans les décisions d'investissement.

La situation pourrait donc se détériorer, en particulier dans certains secteurs plus sensibles à cette crise, comme celui du commerce, où l'on observe déjà une contraction des investissements continue depuis trois ans.

Le taux d'épargne (autofinancement/revenu global) s'est redressé depuis 2012. Grâce à la progression de l'autofinancement, sensiblement égale à celle du revenu global, le taux d'épargne reste stable, à un niveau élevé, au-dessus de 14,1% en 2019, un de ses plus hauts niveaux depuis 2007. Les perspectives sont néanmoins à la baisse pour 2020, en référence à la crise de 2008, qui avait entraîné sur deux ans une baisse de deux points du taux d'épargne, baisse qui n'avait été comblée qu'en 2016 (cf. graphique 11).

### T5 Variation de l'investissement des PME, par secteur

(en %)

	Répartition				Investissement					
	2019	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Ensemble des PME	100,0	- 14,1	- 10,2	- 3,4	- 3,8	2,1	0,4	- 2,2	- 0,1	
dont : Industrie manufacturière	20,3	- 4,6	- 7,2	8,9	- 0,4	5,1	6,2	- 2,3	3,9	
Construction	9,9	- 7,8	- 16,3	- 3,6	- 6,2	11,0	5,5	4,9	7,9	
Commerce	20,7	- 14,2	- 14,5	- 4,8	- 6,0	1,0	- 7,1	- 2,4	- 4,9	
Transports et entreposage	9,1	- 0,5	- 7,4	0,8	4,5	8,7	9,4	5,4	1,4	
Conseil et soutien aux entreprises	10,7	- 12,4	3,9	- 8,8	- 4,7	12,2	5,7	8,5	0,6	

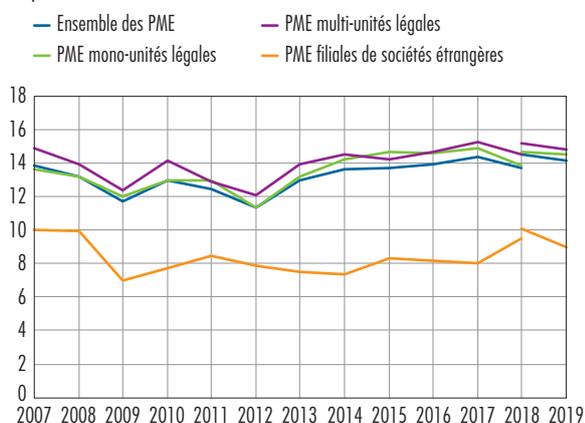
Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du tableau 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### G11 Taux d'épargne des PME (autofinancement/revenu global), par structure d'entreprise

(en %)



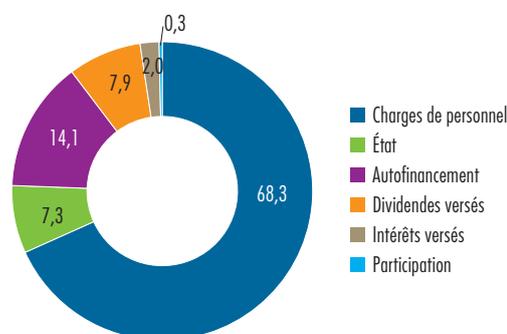
Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

### G12 Poids des différentes contributions (répartition du revenu global des PME) en 2019

(en %)



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré (cf. note du graphique 1).

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

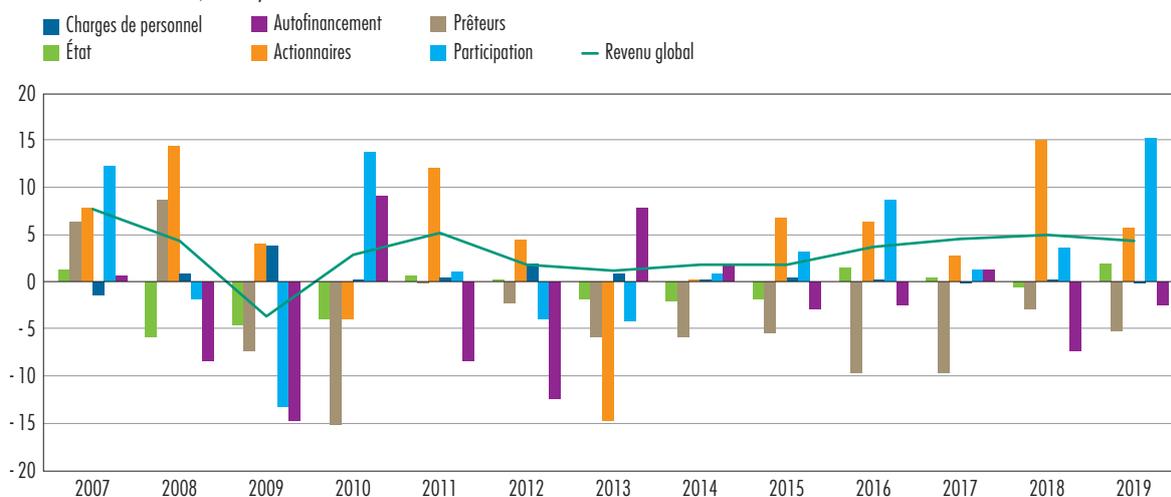


La représentation ci-dessous (cf. graphique 13) fait état de l'évolution des variations de chaque composante depuis 2007 ; la tendance observée depuis trois ans se caractérise par une stabilité de la part du revenu global

revenant aux salaires, une diminution des revenus affectés à la rétribution des capitaux empruntés ainsi qu'une hausse des dividendes revenant aux actionnaires, cependant moindre en 2019 qu'en 2018.

### G13 Évolution de la répartition du revenu global des PME et de ses composantes

(taux de croissance annuel, en %)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



## Annexe 1

### Les données FIBEN

#### La base des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont collectés via les succursales de la Banque de France. Les unités concernées représentent un tiers des sociétés imposées au bénéfice industriel et commercial ou au bénéfice réel normal (BIC-BRN). La collecte couvre toutes les entreprises exerçant leur activité sur le territoire français et dont le chiffre d'affaires excède 750 000 euros. Le taux de couverture en matière d'effectifs dépasse 75 % dans la plupart des secteurs et 80 % dans le commerce et l'industrie.

#### Champ retenu pour l'analyse des comptes sociaux

Ensemble des activités marchandes à l'exclusion des secteurs NAF « KZ » (activités financières, hors *holdings*) et « O » (administration).

#### Les principaux ratios utilisés

La méthode d'analyse financière et la définition des ratios utilisés est disponible sous le lien suivant : <https://www.banque-france.fr/statistiques/acces-aux-series/methodologies>

#### Les liens financiers

La Banque de France recense les liens financiers et suit le pourcentage de détention du capital par d'autres entreprises, selon que le détenteur est lui-même une société non financière (y compris une *holding*), une institution financière (banque, OPCVM, société d'assurance), une personne physique (particulier ou salarié), l'État ou encore une entreprise non résidente. Une distinction est opérée entre les entreprises indépendantes et celles qui appartiennent à un groupe, petit ou grand.

#### La Centrale des risques

La Centrale des risques recense chaque mois les crédits consentis par les établissements de crédit à chacun de leurs clients au-delà d'un seuil de référence (25 000 euros depuis janvier 2006). Les encours recensés sont regroupés en « crédits mobilisés » (les concours utilisés) et en « crédits mobilisables » (les concours disponibles). Les crédits mobilisés comprennent : les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés.



## Annexe 2

### La définition des PME dans FIBEN

**Attribution des tailles et des secteurs d'activité pour l'analyse des comptes sociaux des PME :** le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (LME) de décembre 2008 définit la notion statistique d'entreprise<sup>1</sup>. Il précise, dans la continuité des définitions de la Commission européenne, les catégories de taille d'entreprise et les critères permettant de les déterminer. Ces derniers sont au nombre de quatre : les effectifs, le chiffre d'affaires (CA), le total de bilan des unités légales, et les liens financiers les reliant. Les trois premiers critères sont appréciés pour chaque « entreprise », entendue comme la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, jouissant d'une certaine autonomie de décision (définie à partir des liens financiers). Sont pris en compte les liens financiers représentant une détention d'au moins 50% du capital d'une unité légale.

Les PME sont les entreprises de moins de 250 salariés, et présentant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros. Ces PME peuvent être des mono-unités légales ou bien se composer d'un ensemble d'unités légales dépendant d'une tête de groupe française ou étrangère. Lorsqu'une PME se compose de plusieurs unités légales (elle est alors qualifiée de PME « multi-unités légales »), les comptes sociaux des unités légales qui la composent sont agrégés pour définir l'« entreprise ».

**Le secteur d'activité** repose sur la nomenclature agrégée 2008, elle-même issue de la NAF révisée 2 définie par l'Insee. Dans le cas d'une entreprise multi-unités légales, le secteur est déterminé à partir d'un regroupement par secteur des unités légales. Le secteur retenu est celui des unités légales dont le poids dans l'entreprise est le plus important en matière de chiffre d'affaires, à condition que celui-ci excède 50%. Dans le cas contraire, le classement par secteur des différents « regroupements » d'unités légales est effectué sur le critère des effectifs, toujours à condition que le poids dépasse 50%. Sinon, on revient au classement par chiffre d'affaires, en retenant le secteur des unités dont la part est la plus forte.

**Les doubles comptes** ne sont pas neutralisés dans cette analyse. L'agrégation des comptes individuels d'unités légales induit en effet l'enregistrement de doubles comptes qui devraient être normalement retraités au niveau de chaque entreprise. Pour pouvoir être réalisé correctement, ce retraitement nécessiterait de disposer de tous les bilans de l'exercice 2019, ce qui n'est pas encore le cas au moment où l'étude PME est réalisée<sup>2</sup>. Ces doubles comptes se rapportent notamment aux capitaux propres, à l'endettement financier et aux revenus ou charges financières intragroupes. Leur poids est néanmoins relativement limité dans le cas des PME, en raison du nombre limité d'unités légales constituant, en moyenne, l'entreprise.

<sup>1</sup> Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique », consultable sur le site Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr>

<sup>2</sup> Le lecteur pourra se reporter à l'étude annuelle réalisée en fin d'année 2020 pour l'ensemble des entreprises.



## Annexe 3

### Principales caractéristiques de l'échantillon étudié pour l'année 2019

#### TA1 Poids économique des PME en 2019, sur la base des données disponibles début juillet 2020

(effectifs en milliers, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, endettement financier, endettement bancaire et capitaux propres en milliards d'euros)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>a)</sup>	Effectifs permanents	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
<b>Ensemble</b>	<b>126 096</b>	<b>239 148</b>	<b>2 541</b>	<b>614</b>	<b>186</b>	<b>151</b>	<b>93</b>	<b>249</b>
PME mono-unités légales	75 915	75 915	983	224	69	45	34	69
PME multi-unités légales	45 234	149 644	1 376	323	99	87	53	157
PME filiales de sociétés étrangères	4 947	13 589	182	67	18	19	7	23
<i>dont principaux secteurs :</i>								
Industrie manufacturière	18 311	38 493	519	106	37	22	14	52
Construction	20 708	36 675	386	73	28	11	7	24
Commerce	50 076	84 690	719	289	50	40	25	78
Transports et entreposage	5 238	9 326	165	26	10	7	5	9
Conseil et soutien aux entreprises	12 746	27 067	320	51	25	13	7	24

a) Le nombre d'unités légales correspond au nombre d'unités entrant dans le périmètre de la PME au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME), que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

#### TA2 Répartition des PME en 2019

(en %)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>a)</sup>	Effectifs permanents	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
PME mono-unités légales	60	32	39	36	37	30	36	28
PME multi-unités légales	36	63	54	53	53	58	57	63
PME filiales de sociétés étrangères	4	6	7	11	10	13	7	9
<i>dont principaux secteurs :</i>								
Industrie manufacturière	15	16	20	17	20	15	15	21
Construction	16	15	15	12	15	8	8	10
Commerce	40	35	28	47	27	26	27	31
Transports et entreposage	4	4	7	4	5	4	6	3
Conseil et soutien aux entreprises	10	11	13	8	13	8	7	10

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

#### TA3 Valeur moyenne de chaque catégorie de PME

(en nombre et en milliers d'euros)

	Nombre d'entreprises	Nombre moyen d'unités légales <sup>a)</sup>	Effectifs permanents moyens	Chiffre d'affaires moyen	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
<b>Ensemble</b>	<b>126 096</b>	<b>1,9</b>	<b>20</b>	<b>4 867</b>	<b>1 478</b>	<b>1 199</b>	<b>736</b>	<b>1 971</b>
PME mono-unités légales	75 915	1,0	13	2 950	911	592	446	903
PME multi-unités légales	45 234	3,3	31	7 139	2 190	1 930	1 161	3 468
PME filiales de sociétés étrangères	4 947	2,7	37	13 518	3 663	3 837	1 314	4 666

a) Le nombre d'unités légales correspond au nombre d'unités entrant dans le périmètre de la PME au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME), que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



## Annexe 4

### Données comptables agrégées pour l'ensemble des PME de l'échantillon (2018-2019)

#### TA1 Compte de résultat agrégé pour l'ensemble des PME

(en % du chiffre d'affaires)

	2018	2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
(+) Production stockée	0,1	0,1
(+) Production immobilisée	0,2	0,2
Production et vente de marchandises	100,4	100,4
(-) Coût d'achat des marchandises vendues	35,4	35,3
(-) Coût des matières consommées	12,1	12,0
(-) Achats et charges externes	22,4	22,7
Valeur ajoutée Banque de France	30,4	30,4
(+) Subventions d'exploitation	0,2	0,2
(-) Salaires, traitements et charges sociales	20,9	20,7
(-) Charges de personnel extérieur	1,4	1,4
(-) Impôts, taxes et versements assimilés	1,3	1,2
(+) Autres produits et charges d'exploitation	- 0,3	- 0,3
Excédent brut d'exploitation (EBE)	6,8	6,9
Excédent net d'exploitation	4,5	4,6
(+) Autres opérations hors exploitation	2,2	2,2
Excédent brut global	9,0	9,1
(-) Intérêts et charges assimilées	0,7	0,7
(-) Participation des salariés	0,1	0,1
(-) Impôt sur les bénéfices	1,1	1,2
Capacité d'autofinancement	7,1	7,1
(-) Dotations nettes aux amortissements et provisions	3,1	3,1
Capacité nette d'autofinancement	4,0	4,0
Résultat net comptable	4,5	4,6

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008, unités légales.

Note : Échantillon cylindré.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).



### TA2 Bilan fonctionnel pour l'ensemble des PME

(en % du total du bilan)

	2018	2019
<b>Actif – Emplois</b>		
(1) Immobilisations incorporelles	8,9	8,8
(2) Immobilisations corporelles	40,4	40,3
(3) Biens financés par crédit-bail	2,4	2,3
(4) Autres actifs immobilisés	18,5	18,4
(=) Immobilisations	70,3	69,8
(1) Stocks	11,6	11,6
(2) Crédit interentreprises	3,3	3,4
(3) Autres créances et dettes d'exploitation	- 5,2	- 5,2
(=) Besoin en fonds de roulement d'exploitation	9,7	9,8
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	0,2	- 0,3
(1) Disponibilités	12,1	12,8
(2) Valeurs mobilières de placement	3,4	3,2
(3) Part à moins d'un an des créances sur le groupe et les associés	4,4	4,6
(=) Trésorerie à l'actif	19,9	20,7
<b>Passif – Ressources</b>		
Capitaux propres	43,4	44
Amortissements et provisions	28,9	29,2
(1) Obligations et assimilées	0,5	0,5
(2) Emprunts bancaires	13,6	13,0
(3) Crédit-bail	2,0	1,9
(4) Autres dettes	9,6	9,4
(=) Endettement stable	25,6	24,8
(1) Concours bancaires courants	1,6	1,5
(2) Part à moins d'un an du groupe et des associés	0,4	0,4
(=) Trésorerie de passif	2,0	2,0

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008, unités légales.

Note : Échantillon cylindrique.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2020).

#### Éditeur

Banque de France

#### Directeur de la publication

Gilles Vaysset

#### Rédaction en chef

Corinne Dauchy

Dominique Rougès

#### Secrétaires de rédaction

Alexandre Capony

Cécile Golfier

#### Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

